



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : avis-autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélicoptère)	Hélicoptères de France - Base de Gap - Dominique HEIB	Tel : 06.16.80.20.19
Aéronef (type couleur immatriculation)	Ecureuil AS350 B3 Bleu et Blanc F-HHBG	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	Gardiens refuges Souffles et Pigeonnier / CAF	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux - équipements	Transport Passagers	
25/06/20	VILLARD LOUBIERE (tunnel)	REF SOUFFLES	4		1	Hors cœur Parc mais pour info
25/06/20	Parking GIOBERNEY	REF PIGEONNIER	5+1		1+1	dépannage électrique
7/07	Les Gondoins	REF TOURROND	5		1	hors coeur Parc mais pour info
7/07	Parking Gioberney	REF CHABOURNEOU	5		1	

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

COPIE SECTEUR CHAMPSAUR/VALGAUDEMAR

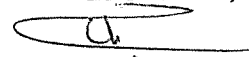
Autorisation accordée refusée

N° AF8 / 2020

Suivi par : Corine Bourgeois

à Gap, le 15/06 / 2020

Le Directeur,

Le Directeur,

Pierre COMMENVILLE

Compte rendu obligatoire par email (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national